



HAL
open science

Défis et enjeux de la commercialisation du sésame biologique dans la commune rurale de Bilanga au Burkina Faso

Vincent Zoma

► **To cite this version:**

Vincent Zoma. Défis et enjeux de la commercialisation du sésame biologique dans la commune rurale de Bilanga au Burkina Faso. *Espace géographique et société marocaine*, 2024, 1 (89), pp.53-70. hal-04688030

HAL Id: hal-04688030

<https://hal.science/hal-04688030v1>

Submitted on 4 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Défis et enjeux de la commercialisation du sésame biologique dans la commune rurale de Bilanga au Burkina Faso

Vincent ZOMA¹

¹(Département de Géographie, Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso,

Résumé :

Le sésame, troisième produit d'exportation du Burkina Faso, est produit en milieu rural notamment dans la commune rurale de Bilanga, région de l'Est. Ce produit malgré son importance pour l'économie des localités où il est cultivé fait face à de multiples défis notamment dans sa commercialisation. À cet effet, en se basant sur la recherche documentaire, des observations sur le terrain et des entretiens semi-directifs avec des acteurs clés de la filière, cet article vise à analyser les défis et les enjeux de la commercialisation du sésame biologique dans cette partie du pays (Bilanga). Ce travail met en relief des défis liés à la vente, des problèmes de qualité liés à la présence de pesticides de synthèse et de salmonelle compromettant la valeur marchande du sésame biologique. En outre, malgré la culture biologique visant à améliorer les revenus des producteurs, les faibles rendements et les prix peu incitatifs limitent son impact économique dans cette commune rurale.

Mots clés : Sésame biologique, commercialisation, Bilanga, Burkina Faso.

Challenges and issues of organic sesame marketing in the rural commune of Bilanga in Burkina Faso

Abstract:

Sesame, Burkina Faso's third most important export, is produced in rural areas, particularly in the rural commune of Bilanga in the East region. Despite its importance to the economy of the localities where it is grown, this product faces a number of challenges, particularly in terms of marketing. To this end, based on documentary research, field observations and semi-structured interviews with

key players in the sector, this article aims to analyse the challenges and issues involved in marketing organic sesame in this part of the country (Bilanga). This work highlights the challenges associated with sales, with quality problems linked to the presence of synthetic pesticides and salmonella compromising the market value of organic sesame. In addition, despite organic cultivation aimed at improving producers' incomes, low yields and unattractive prices limit its economic impact in this rural commune.

Key words: Organic sesame, marketing, Bilanga, Burkina Faso.

Introduction

Le sésame (*Sesamum indicum L.*) une plante de la famille des pédaliacées est une importante culture oléagineuse. C'est une plante herbacée annuelle et qui est cultivée principalement dans les régions tropicales et subtropicales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud pour ses graines comestibles dont ont extrait aussi de l'huile. En plus de l'huile, la graine de sésame contient 19 à 25 % de protéines, des vitamines (B, E) et des sels minéraux (Ca, P, Mg). Elle est utilisée dans l'alimentation humaine aussi bien sous formes de petits pains, de croustilles de cracker, de gâteaux, de soupe, d'épices, que dans la confiture. Elle est également utilisée dans la production de pétrole, dans les industries pharmaceutiques et cosmétiques pour sa richesse en acides gras essentiels, ainsi que comme additif à la margarine, etc. (Siéné et *al.*, 2021).

Dans le monde, la production du sésame connaît un accroissement assez important ces dernières années. Elle est passée de 4,22 millions de tonnes en 2010 à 6,64 millions de tonnes en 2020 avec un taux d'accroissement annuel moyen d'environ 15% au cours de cette période (Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat [MICA], 2021).

En Afrique, le sésame est cultivé dans 23 pays dont les trois plus gros producteurs sont le soudan, l'Ouganda et le Nigeria. La production du sésame

sur le continent représente 50 % de la production mondiale en 2020 (MICA, 2021). Cependant, malgré cette place de choix accordée à la production du sésame et sa forte demande au plan international, certains producteurs dans les pays du Sahel en Afrique de l’Ouest sont toujours confrontés à d’énormes problèmes de commercialisation (Vissin, 2014). Au Mali par exemple, Diakité et *al.* (2019) soulignent que la filière fait face à plusieurs contraintes qui entravent son développement si bien que pour assurer la qualité sanitaire requise du sésame biologique, les services techniques de l’État et les Organisations non gouvernementales ont assisté les acteurs de la filière dans la mise en place de systèmes de maîtrise des risques sanitaires.

Au Burkina Faso, pays de l’Afrique de l’Ouest, la production du sésame est en constante évolution. Il est de nos jours une filière porteuse (Mien, 2021); car il est actuellement le troisième produit agricole d’exportation au Burkina Faso après respectivement le coton et le Karité en 2022 (Institut national de la statistique et de la démographie [INSD],2023). D’après le Ministère de l’industrie, du commerce et de l’artisanat (MICA, 2021, p.4), « *en 2019, le Burkina Faso est, selon les statistiques de la FAO, le 8ème producteur mondial de sésame avec 5,3% de la production mondiale. En 2020, la production du sésame du Burkina Faso a atteint 384 614 tonnes* ». Les exportations quant à elles, sont évaluées à plus de 36 milliards de francs CFA, en 2020 (Mien, 2021). Selon l’étude de Ouédraogo (2023, p.1287), « *sur la période 2010-2020, cette filière a contribué en moyenne à 1,4% au PIB du Burkina Faso et à 9,6% à la valeur ajoutée du secteur de l’agriculture* ». Les exportations du sésame représentent en moyenne 4,88% des exportations du pays. En d’autres termes, au Burkina Faso, la culture du sésame est en pleine expansion sur tout le territoire national et la demande du sésame burkinabè sur le marché international est en constante évolution (Mien, 2021).

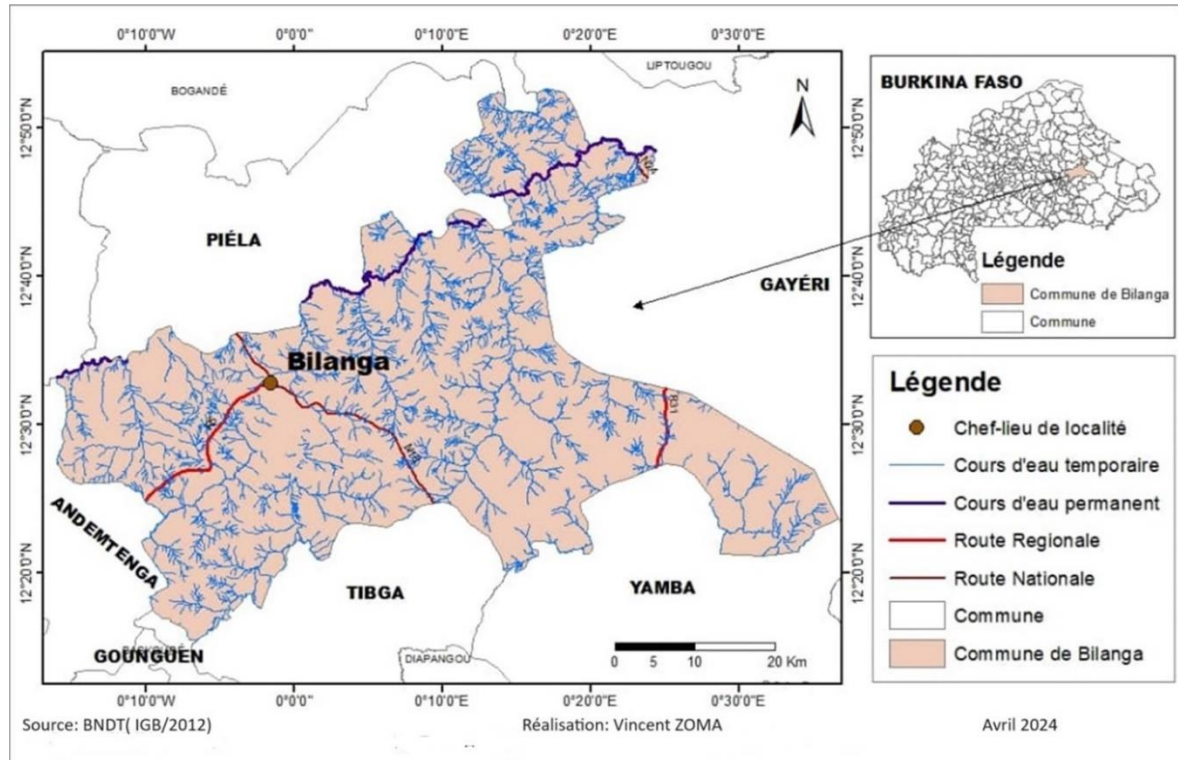
En dépit de ces résultats, la filière du sésame au Burkina Faso fait face à de nombreux défis notamment dans sa commercialisation (Mien, 2021 ; Ouédraogo, 2023). Par ailleurs, l'Institut royal des tropiques (2018) souligne qu'alors qu'on utilise des pesticides, herbicides et fongicides pour la culture du sésame conventionnel, il faut utiliser des engrais organiques, du fumier et du compost pour le sésame biologique. Les parcelles certifiées organiques ne doivent pas être en contact avec des agents chimiques de synthèse. En fait, Zoungrana et *al.* (2022) expliquent que l'agriculture conventionnelle est caractérisée par une forte utilisation de pesticides et d'engrais chimiques qui entraîne de nombreuses répercussions délétères sur la santé humaine et sur l'environnement, notamment la dégradation de la fertilité des sols. Pour atténuer ces effets, l'agriculture biologique est un modèle alternatif.

Dans ce contexte, la présente recherche vise à analyser les principaux défis et enjeux de la commercialisation du sésame biologique dans une des communes rurales du Burkina Faso (Bilanga). La commune rurale de Bilanga « *est une des zones qui connaît un engouement dans la production du sésame. En effet, la pratique de la culture du sésame se généralise dans les exploitations agricoles familiales et reste incontournable dans l'acquisition rapide de revenus monétaires parmi les produits agricoles aux yeux des exploitants.* » (Sanogo, 2019, p.261).

1. Démarche méthodologique

La présente étude s'est déroulée en juillet 2023 dans la commune rurale de Bilanga située au sud de la province de la Gnagna au Burkina Faso (figure 1).

Figure 1: Localisation de la commune rurale de Bilanga dans la Région de l'Est



Bilanga est une commune de la province de la Gnagna, une des cinq provinces de la région de l'Est du Burkina Faso. Elle est située à 52 km de Bogandé, le chef-lieu de la province et à 75 km de Fada N'Gourma, le chef-lieu de la région. La commune rurale de Bilanga a été choisie car elle l'une des zones au Burkina Faso où les déterminants du milieu physique constituent des atouts pour la production du sésame. On y trouve quatre types de sols (sablo-argileux, argilo-sableux, sableux et gravillonnaire), des précipitations comprises entre 441mm et 878mm et des températures toujours supérieures à 15°C pendant les différentes phases de production du sésame (Sanogo, 2019). Ces conditions physiques sont généralement favorables pour la culture de ce produit. En outre, même si ces conditions du milieu physique sont presque identiques dans toute la région de l'Est, la situation sécuritaire plus favorable dans cette localité pendant les travaux de terrain justifie également le choix de Bilanga. En effet, le Burkina

Faso fait face à une insécurité liée aux attaques terroristes depuis presque une décennie affectent surtout les milieux ruraux dont la région de l'Est.

Cette investigation en plus de la recherche documentaire a été complétée par l'observation sur le terrain et les données qualitatives. La collecte des données qualitatives basée sur un choix raisonné a été réalisée grâce aux entretiens semi-directifs avec 10 producteurs, avec un acheteur de la structure BIOPROTECT-B (qui fait la promotion du sésame biologique), avec 05 membres dirigeants des Sociétés coopératives simplifiées (SCOOPS), avec 05 membres dirigeants de l'Union Neerbûli, avec 05 personnes ressources de l'ONG ARFA et avec le responsable du service en charge de l'agriculture de la commune. Ces entretiens avec ces principaux acteurs qui interviennent dans la filière de ce produit visaient à mieux comprendre les défis de la commercialisation de cette culture biologique dans la commune rurale de Bilanga ces cinq dernières années (de 2018 à 2022).

2. Résultats et discussion

2.1. Défis pour les producteurs dans la vente du sésame biologique

À Bilanga, il ressort premièrement des entretiens avec les producteurs du sésame biologique que l'un des premiers défis dans la commercialisation ou la vente de ce produit est lié à des doutes sur la fiabilité de la bascule. Selon les producteurs, après achat du sésame, si le temps pour l'enlèvement est long, les graines perdent une partie de leur humidité et par conséquent sa masse baisse.

Ensuite, il y a la période tardive d'achat (janvier ou février) qui fait non seulement perdre de la masse au sésame mais aussi laisse les producteurs dans un besoin d'argent pour gérer les frais de scolarités des enfants et les besoins pour les fêtes de fin d'année. Autrement dit, concernant le mécanisme de fixation des prix et d'acquisition du sésame biologique, des échanges ont lieu entre l'acheteur de BIOPROTECT-B et les membres dirigeants de l'Union

Neerbûli avant le démarrage de la production, et un contrat est systématiquement établi. Ce contrat engage l'Union dans la production biologique du sésame et l'acheteur dans l'acquisition. Cependant, lors des périodes de récolte, généralement vers le mois d'octobre, l'acheteur revient pour rediscuter des prix, mais ces rencontres se tiennent dans une autre ville (Koupela, région du Centre-Est du Burkina Faso). Il invite les producteurs à soumettre leurs propositions tarifaires, puis des pourparlers s'ensuivent jusqu'à ce qu'un compromis soit trouvé. En effet, autour de 2018 et 2019 (les premières années de l'appui de la BIOPROTECT-B aux producteurs du sésame biologique), ces pratiques n'ont pas été observées et le prix a été satisfaisant pour les producteurs (tableau 1). De plus, des charges sont supportées par l'acheteur, notamment les frais de déplacement de l'équipe de certification, ainsi que leurs frais d'hébergement et de restauration. À ces frais s'ajoute 25% du coût de la certification, évalué à 6 559 570FCFA (70% étant pris en charge par le projet et 5% par les producteurs pendant la durée du projet). Cependant, en 2021, BIOPROTECT-B était seul responsable de ces charges. En outre, en 2022, le sésame n'a pas pu obtenir de certification de la part de l'organisme certificateur, et a donc été vendu sur le marché local comme toute autre production.

Le mécanisme instauré la première année a été favorablement accueilli par tous les intervenants. En fait, BIOPROTECT-B s'était chargé de la collecte et des paiements les premières années. Cependant, après, le processus de fixation des prix a commencé à Bilanga Yanga mais se conclut finalement par des échanges téléphoniques entre l'Union Neerbûli et BIOPROTECT-B. Dans ce contexte, il est difficile pour les producteurs de vérifier le prix réel établi par BIOPROTECT-B. Ainsi, un climat de doute et de méfiance s'est installé entre les producteurs et les membres dirigeants de cette structure. En fait, dans la pratique, une fois le prix convenu, les représentants de chaque SCOOPS se

rendent à Koupéla entre fin novembre et début décembre pour la collecte et le paiement. Cependant, les fonds ne sont pas directement remis aux producteurs et servent à d'autres fins personnelles. Ce n'est qu'après les festivités de décembre que les producteurs reçoivent leur argent, ce qui a suscité des désaccords. Au cours des entretiens, un producteur déclare: *« notre argent a d'abord servi comme fonds de commerce avant d'être payé en janvier ou février, alors que les producteurs ont un besoin crucial d'argent pour les frais de scolarité, les fêtes de fin d'année, et autres »*. Comme le soulignent Traoré et Son (2009, p.24), *« le producteur s'engage dans la production de sésame principalement pour créer une source de revenus lui permettant de faire face aux difficultés de production, mais aussi aux besoins de santé, de scolarisation des enfants, d'habillement... »* Alors, un manque de transparence entre l'Union Neerbûli et les producteurs de sésame, ainsi qu'un laisser-aller de la part de BIOPROTECT-B envers l'Union, se sont installés. Pour les producteurs de sésame biologique, *« c'est seulement les premières années que le prix du biologique a dépassé le prix du conventionnel »*. Ce constat pourrait s'expliquer par le fait que BIOPROTECT-B ait envoyé ses propres agents de collecte très tôt pour la collecte, probablement avant la flambée des prix, ce qui a conduit les producteurs à ne plus s'intéresser au prix du sésame sur le marché.

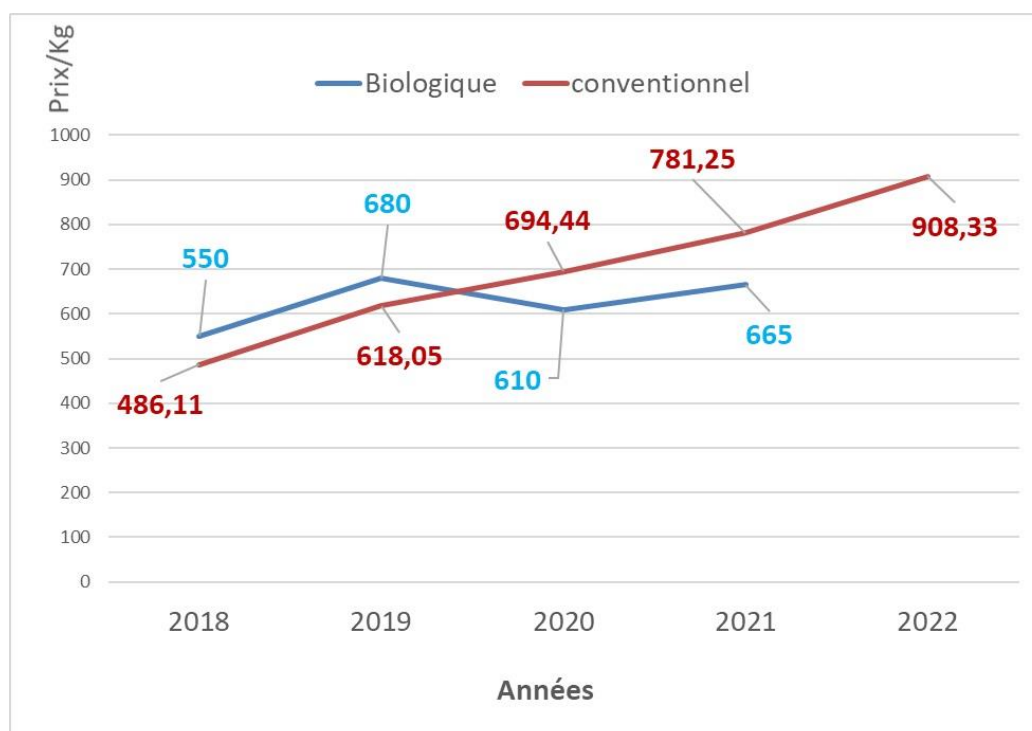
Le troisième défi de la vente du sésame biologique dans la zone d'étude est lié à son faible prix d'achat (prix du Kg sésame biologique n'est pas équitable). Le tableau 1 présente les différents prix des différentes cultures du sésame dans la Zone d'étude.

Tableau 1: Les différents prix du sésame en fonction du mode de production

Années	Prix du sésame biologique (FCFA/kg)	Prix moyen du sésame conventionnel (FCFA/kg)
2018	550	486,11
2019	680	618,05
2020	610	694,44
2021	665	781,25
2022	-	908,33

Sources : Cabinet Ouilafrique Holding (2021) et travaux de terrain (juillet 2023) pour le conventionnel

Figure 2: Comparaison des prix du sésame entre les deux sortes de cultures en Kg



Source: travaux de terrain (juillet 2023)

En ce qui concerne la fixation du prix du sésame biologique, il est nécessaire de ne pas se baser uniquement sur le coût de production des producteurs à l'hectare pour établir le prix. Il faudrait également tenir compte d'autres paramètres tels que le rendement à l'hectare (rendement moyen acceptable de 350 kg/ha) et les exigences de production (absence d'intrants chimiques de synthèse) qui

nécessitent de nombreux traitements phytosanitaires pour compenser le degré de performance (lessivage facile pendant les pluies) des produits phytosanitaires. Dans ce sens, Traoré et Son (2009, p.26) soutiennent que « *la demande internationale est là, certains importateurs peinent à trouver des quantités suffisantes sur les marchés du continent africain* ». Aussi, ils pensent qu'il est possible de valoriser le sésame biologique en ces termes « *De plus, au-delà d'une meilleure valorisation du sésame (le sésame bio peut permettre aux producteurs d'obtenir un prix de vente supérieurs de 150 à 200 FCFA/kg selon les années ...* » (Traoré et Son, 2009, p.26).

D'une manière générale, en Afrique de l'Ouest, notamment au Togo, on constate, trois circuits de commercialisation: l'achat au bord des champs, la vente groupée, les canaux des marchés ruraux et/ou urbains. L'achat au bord des champs est régulièrement pratiqué par les acteurs engagés dans le sésame biologique. Cela se traduit par le cas où les grossistes exportateurs achètent directement le sésame aux producteurs pour l'exportation. Du fait que ces derniers bénéficient d'un accompagnement technique et financier de la part des grossistes, cela rassure plus les producteurs sur l'écoulement de leur produit au moment de la récolte. La vente groupée est adoptée par des regroupements des producteurs de sésame (groupements, coopératives...) qui effectuent des ventes groupées généralement aux grossistes ou exportateurs ou à un négociant local qui le revend à un négociant intermédiaire grossiste plus important. Ce canal favorise une meilleure négociation des prix et améliore la qualité des produits vendus. Cela facilite les accompagnements techniques et financiers des partenaires. La vente directe au marché (canaux des marchés ruraux et/ou urbains) est le canal le plus souvent utilisé par les producteurs qui se dirigent vers les marchés ruraux pour l'écoulement de leur produit. Même si ces derniers optent pour les deux premiers canaux, ils réservent toujours une quantité pour

vendre au marché local qui parfois est plus rémunérateur. Les clients sont généralement les collecteurs, les ménages et les transformateurs. Certains commerçants travaillent avec les producteurs sur la base de contrat de production et de préfinancement de la campagne. Ils avancent les semences aux producteurs avec qui ces contrats sont passés et leur rachètent leur production à un prix négocié au moment de la récolte (Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural [MAEDR], 2024).

2.2 Défis qualitatifs du Sésame Biologique à Bilanga

Dans la zone d'étude, la présence de traces de pesticides de synthèse et/ou de salmonelle sur certains lots de sésame biologique a été constatée. Pourtant, selon l'Institut royal des tropiques (2018), il est clairement stipulé qu' *« alors qu'on utilise des pesticides, herbicides et fongicides pour la culture du sésame conventionnel, il faut utiliser des engrais organiques, du fumier et du compost pour le sésame biologique. Les parcelles certifiées organiques ne doivent pas être en contact avec des agents chimiques de synthèse. »*

À Bilanga, le non-respect de cette exigence pour le sésame biologique conduit à une dépréciation de sa qualité, tant pour BIOPROTECT-B que pour ses acheteurs. En effet, il ressort des entretiens que certains producteurs auraient utilisé des pesticides de synthèse pour des traitements phytosanitaires contre certaines maladies ou ravageurs en 2021. Le responsable de BIOPROTECT-B souligne à cet effet que *« des problèmes de traces de pesticides chimiques de synthèse et de salmonelles ont toujours existé dans certains lots de sésame achetés auprès de l'union Neerbûli »*.

La présence de traces de pesticide chimique de synthèse dans certains lots pourrait s'expliquer par une contamination des champs de voisinage, provenant soit des producteurs eux-mêmes, soit d'autres sources. Ces champs ne sont pas suffisamment éloignés des champs de production biologique, et le ruissellement

de l'eau favorise cette contamination. Quant à la salmonelle, cette contamination des graines de sésame pourrait résulter d'un manque d'hygiène pendant l'extraction des graines ou encore pendant leur conservation avant l'achat.

Ce constat est appuyé par le rapport du Projet SESAME dans une étude sur les normes et standards dans la filière sésame. Ce rapport stipule que « *dans le cas du sésame, les principaux contaminants sont d'origine bactérienne et plus particulièrement les salmonelles. La mauvaise hygiène lors de la manipulation des lots (mains, vêtements et outils sales) est la principale source de ce type de contamination. On parle souvent de contamination fécale dans les cas avérés de contaminations à la salmonelle.* » (Projet SESAME, 2018, p.16).

D'après les entretiens avec les principaux acteurs de cette filière, certains producteurs ne disposent pas de locaux appropriés pour le stockage du sésame biologique. En 2021, le problème de qualité était exacerbé par la présence en grande quantité, plutôt qu'à l'état de traces, de pesticides chimiques de synthèse. Certains producteurs estiment que les biopesticides, bien que moins efficaces que les pesticides chimiques de synthèse, sont également moins disponibles. De plus, leur fabrication prend du temps, ce qui retarde leur utilisation, causant ainsi plus de dommages aux cultures.

Ces facteurs compromettent considérablement le rendement du sésame biologique, entraînant ainsi des pertes économiques. Ceci pourrait expliquer le recours à des pesticides chimiques de synthèse par certains producteurs pour traiter leurs cultures. Dans ce sens que le Ministère de l'agriculture, des aménagements hydro-agricoles et de la mécanisation du Burkina Faso (MAHAM, 2021, p.7) note que « *la productivité du sésame reste faible à cause de nombreuses contraintes dont la faible maîtrise des itinéraires techniques, les problèmes phytosanitaires, le manque d'équipements adaptés de récolte et de post-récolte qui compromettent sa production.* »

2.3. Impact limité de la culture biologique du sésame sur les revenus des producteurs

La graine de sésame qui était auparavant cultivée pour la consommation domestique et par certaines communautés pour des rites et pratiques coutumières, est devenue aujourd'hui une des principales cultures d'exportation du Burkina Faso (Mien, 2021). Pourtant, dans la Commune de Bilanga, la culture biologique du sésame contribue faiblement à l'amélioration des revenus de la majorité des producteurs biologiques en raison de son faible rendement et de son prix peu encourageant pour ces derniers.

D'après les travaux sur le terrain, les revenus générés par la culture du sésame sont utilisés à diverses fins par les producteurs. Certains les utilisent comme fonds de commerce, d'autres pour l'achat de bœufs de trait, la construction de maisons ou encore pour compléter l'achat de motos.

La recherche démontre que tous les producteurs utilisent les revenus du sésame biologique pour couvrir surtout les frais de scolarité des enfants, les dépenses d'habillement pour les fêtes de fin d'année, ainsi que pour d'autres besoins ponctuels. En d'autres termes, dans la commune de Bilanga, la commercialisation du sésame est « *affectée à des dépenses touchant entre autre à la célébration des funérailles traditionnelles (38,40%), à l'éducation (30,20%), à la santé (15%), à l'acquisition des équipements agricoles (11,20%), à la réfection des maisons et à l'acquisition des moyens de transport (5,20%)* (Sanogo, 2019., p.275). Traoré et Son (2009, p.24) ont alors raison lorsqu'ils assurent que « *le producteur s'investit dans la production du sésame afin de créer surtout une source de revenus permettant de faire face aux difficultés de production mais également de santé, de scolarisation des enfants, d'habillement...* ». Ainsi Sanogo (2019, p. 261) soutient qu'au-delà de la commune de Bilanga, dans plusieurs localités du Burkina Faso, « *le sésame*

constitue aujourd'hui une source de revenus pour les producteurs, les exportateurs et les transformateurs de la filière.» Au Burkina Faso, la majorité de la population consomme faiblement les produits issus du sésame car il est essentiellement cultivé pour être vendu. C'est à juste titre que Ouédraogo, 2023 (p1287) montre que cette filière sésame (biologique et conventionnelle) dans ce pays « a une rentabilité de l'ordre de 82% pour les producteurs, 63,44% pour les transformateurs et 34,2% pour les commerçants ».

Conclusion

La commercialisation du sésame biologique fait face à des défis et enjeux dans plusieurs localités du sahel en Afrique de l'Ouest dont Bilanga ne constitue qu'un exemple. Dans cette commune rurale du Burkina Faso, la commercialisation du sésame biologique présente des défis multiples, allant de la vente, à la qualité des produits et à l'impact limité sur les revenus des producteurs.

Le mécanisme de fixation des prix, bien que bénéfique initialement, a été compromis par un manque de transparence et une méfiance grandissante entre les producteurs et les acheteurs. Les pratiques opaques observées dans la fixation des prix ont semé le doute parmi les producteurs, affectant ainsi leur confiance dans le système. Cette situation cumulée aux doutes sur la fiabilité de la bascule ainsi que la période tardive d'achat de ce produit constituent des défis dans la vente du sésame à Bilanga.

Par ailleurs, la qualité du sésame biologique est mise en question en raison de la présence de traces de pesticides de synthèse et de salmonelle dans certains lots. Ces problèmes de qualité compromettent non seulement la valeur du produit, mais également la santé des consommateurs, posant ainsi un défi majeur pour les producteurs et les acheteurs.

En outre, malgré les efforts des producteurs, la culture biologique du sésame n'a pas réussi à améliorer de manière significative les revenus des agriculteurs. Les faibles rendements et les prix peu encourageants ont limité l'impact financier de cette culture, laissant les producteurs confrontés à des difficultés économiques persistantes.

Il serait alors judicieux de mettre en place des mécanismes transparents de fixation des prix, des balances utilisées pour les pesées, de respecter les périodes d'achat, de renforcer les pratiques agricoles biologiques pour garantir la qualité des produits, et d'explorer des stratégies innovantes pour stimuler les revenus des producteurs. Seul un engagement concerté des acteurs de la filière pourra permettre de réaliser le plein potentiel de la culture et de la commercialisation du sésame biologique à Bilanga comme un peu partout au Burkina Faso.

Bibliographie

Cabinet Ouilafrigue Holding, 2021. Rapport final de l'Évaluation finale du projet « Amélioration de la résilience au changement climatique par l'approche agro-écologique », https://www.ilesdepaix.org/wp-content/uploads/2022/06/SIA_IDP_Burkina_Evaluation-finale_Rapport.pdf, consulté le 12/04/2024.

Diakité, O. S. M., Abdoulaye, Z. K., Arby, A. D., Sékouba, K., Mahmoud, A. C.,

Daouda, M., Fana, C., Mahamadou, S., Fatoumata, M., Mamadou, S. et Amadou, H.B., 2019. Évaluation de la qualité sanitaire du sésame dans les régions de Koulikoro, Sikasso et le district de Bamako, *Revue Malienne de Science et de Technologie, Série A: Sciences Naturelles, Agronomie, Techniques et Sciences de l'Ingénieur*, Vol. 0 n° 22, pp.144-150.

Institut national de la statistique et de la démographie [INSD], 2023. Tableau de

bord de l'Economie, au 1er trimestre,
https://www.insd.bf/sites/default/files/2023-07/TBE_BF_%202023T1.pdf.

Consulté le 12/04/2024.

Institut royal des Tropiques, 2018. Manuel du Facilitateur Sésame,

https://www.kit.nl/wp-content/uploads/2018/08/1999_LR-Manuel-du-Facilitateur-Sesame.pdf, consulté le 27/03/2024.

Mien, O. J., 2021. Commercialisation du sésame au Burkina Faso : La campagne

2021-2022 officiellement lancée. *Le Faso.net*,
<https://lefaso.net/spip.php?article109712#:~:text=L%27Interprofession%20de%20la%20fili%C3%A8re,de%20la%20commercialisation%20du%20s%C3%A9same>, consulté le 04/04/2024.

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural [MAEDR], 2024. Plan d'action d'investissement de la filière sésame: 2024-2028,
https://agriculture.gouv.tg/wp-content/uploads/2024/02/Plan_action_invest_Filiere_Sesame_19_02_2024.pdf, consulté le 02/02/2024.

Ministère de l'agriculture, des aménagements hydro-agricoles et de la mécanisation [MAHAM], 2021. Manuel de vulgarisation de la production de sésame: approche PRPS-BF,
https://agriculture.bf/upload/docs/application/pdf/2021-11/manuel_vulg_prps_valide.pdf, consulté le 04/04/2024.

Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat [MICA], 2021. Bulletin d'information sur le sésame Burkinabè de septembre,
<https://www.apexb.bf/storage/bulletins/February2022/R2nHwAVzv8KFPic6JOAS.pdf>, consulté le 02/02/2024.

Ouédraogo, J. R., 2023. Filières agricoles et développement du Burkina Faso: cas

de la filière sésame. *International Journal of Strategic Management and Economic Studies (IJSMES)*, Vol. 2, n°4, pp.1287–1308, <https://doi.org/10.5281/zenodo.8238836>.

Projet SESAME, 2018. Étude sur les normes et standards dans la filière sésame. https://www.nitidae.org/files/fa77218d/etude_normes_standards_se_same.pdf, consulté le 02/03/2024.

Sanogo, S., 2019. Déterminants de la culture du sésame (*Sesamum indicum* L.) dans la commune rurale de Bilanga (Région Est du Burkina Faso). *Wiiré, Revue de Langues, Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales*. Vol.09, pp.257-282.

Siéné, L. A. C., Doumbouya, M. Bayala, R., Guei, D. H., Kouadio, A. F. B., Condé, M., Kouamé, A. K. M.-L., N'guettia Táh, V. F. et Yéo, Z., 2021. Evaluation des caractéristiques agronomiques de cinq accessions de sésame (*Sesamum indicum* L.) à Korhogo, au nord de la Côte d'Ivoire, *International Journal of advanced research (IJAR)*, vol.9, pp.1248-1258, <http://dx.doi.org/10.21474/IJAR01/13863>.

Traoré, T. et Son, B., 2009. Rapport final du plan d'intervention sésame préparé lors de l'élaboration du PAFASP. https://www.google.bf/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwiViYmO6eCFAxUxWUEAHTrcD2kQFnoECBEQAQ&url=https%3A%2F%2Fcpf-bf.org%2Findex.php%2Frapports%2Fitem%2Fdownload%2F15_734a2b6d4c3488144f73d894b945c572&usg=AOvVaw3Zu-SKtwQ7qxa-UDmOSQh_&opi=89978449, consulté le 02/03/2024.

Vissin, W. M., 2014. Analyse technico-économique de la filière sésame (sesamum

indicum) dans les provinces de l'Oudalan et du Séno au Burkina Faso, Mémoire de Master en international professionnel en innovation et développement en milieu rural, Université de Ouagadougou, <https://www.agrinovia.net/wp-content/uploads/2019/05/M%C3%A9moire-VISSIN-Michael.pdf>.

Zoungrana, A., Zi, Y., Sanou, A. K. et Savadogo, P. W., 2022. Comparaison de l'effet de deux champignons mycorhiziens arbusculaires sur la croissance et la productivité du sésame (*Sesamum indicum* L.) au Burkina Faso. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, Vol.16 n°1, pp.201-212. DOI: 10.4314/ijbcs.v16i1.17.